

Renvoi au comité d'instruction publique d'un hymne offert par le citoyen Roi, de Paris, qui demande à changer son nom en celui d'Ori, lors de la séance du 12 messidor an II (30 juin 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité d'instruction publique d'un hymne offert par le citoyen Roi, de Paris, qui demande à changer son nom en celui d'Ori, lors de la séance du 12 messidor an II (30 juin 1794). In: Tome XCII - Du 1er messidor au 20 messidor An II (19 juin au 8 juillet 1794) p. 290;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1980_num_92_1_25556_t1_0290_0000_7

Fichier pdf généré le 30/03/2022

pour exécuter leurs projets perfides, et l'infame Admiral en est donc un nouvel instrument ! il falloit là un Geofroi pour arrêter le fer meurtrier de cet infernal assassin. Nous regrettons de n'avoir pu comme ce brave républicain faire autour de ces fidels mandataires du peuple, et nous pouvons dire de ces peres de la patrie, un rempart de nos corps. Dans nos chaumières nos cœurs ont tréssailli de joie à la nouvelle heureuse que Robespierre, et Collot d'Herbois ces intrépides défenseurs de la Souveraineté du peuple vivaient encore. Nous vous conjurons, citoyens législateurs, de continuer à réunir tous vos efforts pour faire reconnoître partout l'empire de vos loix sages. Nous terminons donc cette adresse en portant nos vœux à l'être suprême pour la conservation des jours précieux de nos infatigables législateurs, et pour le prompt rétablissement du généreux Geofroi ».

C. BERNARD (*présid.*), BOURDOT (*secret.*), MAITTE, CHARBONNEL, PARMENTIER fils (*off. de santé*), VAUCHER, PARMENTIER (*vice presid.*), PIVERT, BERTHIER, autre VAUCHER, BOURDOT, BERTHIER, HUMBERT, autre VAUCHER, MARESCHAUX, TESTARD, Henri BERTHIER, DÉGUILLY, Denis ANDRÉ [et 3 signatures illisibles].

29

L'agent national du district d'Uzès-la-Montagne, département du Gard, annonce à la Convention nationale que l'administration de ce district a fait passer à la monnaie de Paris 475 marcs 4 onces d'argenterie d'églises; que, de son côté, en exécution des arrêtés du comité de salut public, il a fait passer à la fonderie d'Avignon 269 quintaux 17 livres de métal de cloches, 37 quintaux 8 livres de cuivre rouge et jaune, et 7 quintaux 23 livres de plomb, le tout poids de marc, et enfin qu'en exécution du décret du 13 prairial, il a fait choix de 6 jeunes citoyens qui doivent se rendre à l'Ecole de Mars, à Paris, qui ont toutes les qualités requises par la loi, et qui sont partis le 28 prairial avec l'enthousiasme républicain.

Insertion au bulletin, renvoi à la commission des revenus nationaux (1).

30

Le citoyen Roi, domicilié à Paris et qui est privé de la vue, fait hommage à la Convention nationale d'un hymne dont il est l'auteur, sur la victoire remportée au champ de Fleurus le 8 de ce mois. Il demande que la Convention lui permette de changer son nom en celui d'Ori.

Mention honorable de l'offre, renvoi au comité d'instruction publique (2).

(1) P.V., XL, 304. Bⁿ, 16 mess. (suppl^t); J. Lois, n° 640; M.U., LXI, 303 (pour 203).

(2) P.V., XL, 304. Bⁿ, 14 mess. (suppl^t); J. Perlet, n° 646.

31

L'agent national du district de Lille, département du Nord, annonce à la Convention nationale que la vente des domaines nationaux et des biens provenant des émigrés, va de mieux en mieux. Depuis l'origine jusqu'au 1^{er} messidor, la vente des biens nationaux est de 19,056,070 liv. 6 s. 3 den., sur une estimation de 10,806,708 liv. 1 s. 10 den.; celle des biens provenant des émigrés est de 3,463,645, sur une estimation de 1,314,504 liv. 13 s. 5 den. Il a déjà été payé, sur les biens nationaux vendus, 14,901,188 liv. 12 s. 7 den.; et sur ceux provenant des émigrés, 520,359 liv. 3 s. 2 d.

Insertion au bulletin, renvoi au comité des domaines nationaux (1).

32

La société populaire de la commune de l'Orient exprime son indignation contre l'attentat dirigé sur Collot-d'Herbois et Robespierre. Elle envie au brave Geffroy la gloire immortelle qu'il vient d'acquérir. Les membres de cette société sont autant de Geffroy prêts à verser tout leur sang pour la défense de la représentation nationale et celle de la République. Sentinelles vigilantes, nous bravons, dit-elle, les tentatives atroces des stipendiés de Pitt. Ses forfaits excitent en nous une fureur générale: guerre à mort aux tyrans! mort au dernier Anglais et Hanovrien! Votre décret contre ces scélérats n'a fait qu'ajouter à la haine que nous leur avons vouée; c'est notre cri de vengeance. L'écho de nos rochers le répète sur les flots qui portent nos vaisseaux; nos frères l'entendent, et mesurent à notre indignation les coups terribles qui vont écraser cette race impie et barbare. Persévérez représentants, ajoute-t-elle, achevez l'anéantissement des traîtres, étouffez tous les vices. Fermes à votre poste, bravez les poignards des Corday, des Renaud, des Amiral, etc.; les républicains de l'Orient seront aussi vos boucliers. La même société envoie une somme, 1,383 liv. 15 s., que des ouvriers et ouvrières du Port-de-l'Orient, des habitants de deux communes voisines, Plémur et Guidel ont déposées, pour les défenseurs de la patrie.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

33

La société populaire de Nevers écrit à la Convention nationale: Le crime voilé par des défenseurs officieux, dont la cupidité ne dirigerait que trop souvent le zèle et l'éloquence,

(1) P.V., XL, 304.

(2) P.V., XL, 305 et XLI, 105. Bⁿ, 16 mess. (suppl^t). Mentionné par Rép., n° 193; F.S.P., n° 361; J. Paris, n° 553.